

**SILO GRANULES FH 300 LITRES ACIER GALVANISE SUR PIEDS
AVEC CROCHET DE VIS ET POT DE RACCORDEMENT
ORIENTABLE**

**SILO GRANULES FH 500 ACIER GALVANISE AVEC HABILLAGE
CARENE ROUGE, COUVERCLE DE FERMETURE, TRAPES DE VISITE
ET RACCORDEMENT REVERSIBLE**

MANUEL DE MONTAGE ET D'EMPLOI

REF : NESFH300 / NESFH500



Table des matières

1) Présentation	3
2) Avertissements.....	3
a) Obligations de l’installateur	3
3) Description des composants	4
a) Modèle FH300.....	4
b) Modèle FH500.....	4
4) Composant des produits :	4
a) Modèle FH300.....	4
b) Modèle FH500 :.....	5
5) Dimensions et encombrement.....	6
a) Modèle FH 300 :.....	6
Modèle FH 500 :.....	7
6) Etape de montage	8
c) Modèle FH 300.....	8
Etape 1 :.....	8
Etape 2 :.....	8
Etape 3 :.....	8
Etape 4 :.....	9
Etape 4 :.....	9
Etape 5 :.....	10
d) Modèle FH500 :.....	10
Etape 1 :.....	10
Etape 2 :.....	11
Etape 3 :.....	11
Etape 4 :.....	12
Etape 5 :.....	12
Etape 6 :.....	13
Etape 7 :.....	13
7) Conformité d’utilisation et principes de fonctionnement	14
e) Conformité	14
8) Installation et utilisation	14
a) Instruction d’assemblage du réservoir de granulés.....	14
9) Conditions de garantie limitée du produit.....	14

10) Certification..... 15

1) Présentation

Cher Client,

Nous vous remercions d'avoir choisi un produit ADVANCE EASY MOVING, dont les caractéristiques techniques répondront assurément à vos besoins.

Ces produits ont été conçus et sont fabriqués conformément aux réglementations et normes techniques en vigueur, avec le choix des meilleurs matériaux pour obtenir durabilité et facilité d'utilisation du produit.

Nous vous demandons de lire ce manuel soigneusement et entièrement et de vous conformer rigoureusement aux instructions qui y figurent.

Le manuel est un document élaboré par le fabricant et fait partie intégrante du produit : ce mode d'emploi contient les règles d'utilisations ainsi que les règles générales de sécurité des personnes, des biens et des animaux. Si le produit est revendu, sous-loué, loué ou vendu à d'autres personnes. Il est donc recommandé de l'utiliser et de le garder avec soin tout au long de la durée de vie opérationnelle du produit.

L'objectif principal du manuel est de faire connaître le produit et son utilisation correcte et sûre.

Aucune partie du manuel ne peut être reproduite ou copiée sans l'autorisation écrite du fabricant.

Le fabricant se réserve le droit d'apporter des améliorations et des modifications au manuel ainsi qu'au produit lui-même sans obligation de préavis à l'égard des tiers.

La présente fiche est établie sur la base du manuel fabricant.

2) Avertissements

- Ne pas utiliser le produit pour un autre usage que celui pour lequel il a été conçu.
- Ne pas laisser les enfants approcher le produit.
- Cet équipement ne doit pas être utilisé par les personnes (y compris les enfants) avec capacités psychiques, sensorielles ou mentales réduites ou encore par les personnes sans expérience ou connaissance du produit, à moins qu'elles n'y soient autorisées par des personnes responsables de leur sécurité.
- Utiliser uniquement des pièces de rechanges spécifiquement destinées au produit.
- Ne pas mettre des parties du corps en contact avec l'équipement avant d'avoir débranché l'alimentation électrique.
- Débrancher l'alimentation électrique quand une longue période d'inactivité est prévue.
- Le constructeur décline toute forme de responsabilité ou de garantie si l'acheteur effectue des modifications ou des ajustements, même minimes, sur le produit acheté.

a) Obligations de l'installateur

Pour garantir le bon fonctionnement du produit, il convient de se conformer aux directives suivantes :

- Effectuer uniquement les tâches décrites dans ce manuel d'instructions.
- Exécuter toutes les activités conformément aux normes et réglementations en vigueur.
- Expliquer à l'utilisateur le fonctionnement et l'utilisation du produit.
- Expliquer à l'utilisateur comment entretenir le produit.

- Signaler à l'utilisateur d'éventuels dangers liés à l'utilisation du produit.

3) Description des composants

a) Modèle FH300

Une trémie à granulés conçue pour servir les chaudières à combustible à granulés.

300 litres de volume utile permettent de charger des granulés soit environ 165-185 kg de diamètre 6/8 mm.

Ravitaillement de la trémie une fois par semaine (avec un brûleur d'une puissance allant jusqu'à 40 kW).

Minimum de granulés dans la trémie : 15 kg.

Avantages : Une conception permettant l'installation de la vis au choix de chaque côté de la chaudière.

Grâce à la construction inclinée des plaques d'assemblage, la teneur minimale requise en granulés est réduite. L'utilisation des granulés dans la trémie se fait dans l'ordre de leur entrée.

b) Modèle FH500

Une trémie à granulés, conçue pour les chaudières à granulés de biomasse. Sa capacité est déterminée en fonction de la consommation journalière ou hebdomadaire du brûleur. Son volume utile de 500 litres permet de charger 280 à 300 kg de granulés de diamètre 6 à 8mm. Ravitaillement hebdomadaire de la trémie (pour les brûleurs d'une puissance nominale allant jusqu'à 40 kW).

Minimum de granulés dans la trémie : 15 kg.

Avantages : La conception de la trémie permet une installation de chaque côté de la chaudière. Grâce à la construction inclinée des plaques d'assemblage, la teneur minimale requise en granulés est réduite. Les granulés contenus dans la trémie sont introduits dans la vis sans fin par ordre de réception.

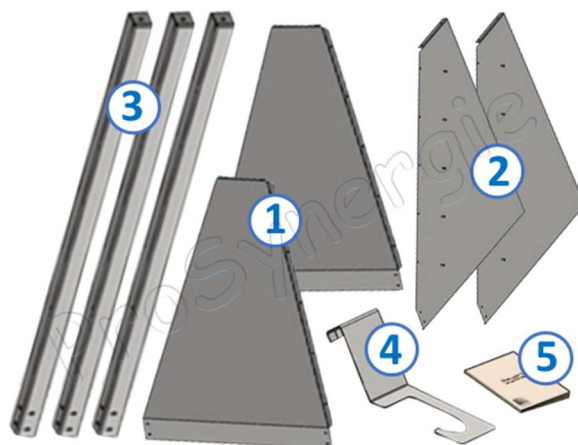
La poche de chargement des granulés est très pratique et les joints des plaques de guidage empêchent les granulés de tomber. Les ouvertures latérales d'inspection facilitent la vidange et le nettoyage de la trémie.

4) Composant des produits :

a) Modèle FH300

Vérifiez que le produit correspond à la commande et qu'il ne présente aucun dommage apparent causé par le transport ; dans le cas contraire, en aviser immédiatement le distributeur. Après ouverture de l'emballage, effectuer l'inventaire de son contenu. Vérifier la conformité des produits reçus suivant la liste détaillée ci-dessous.

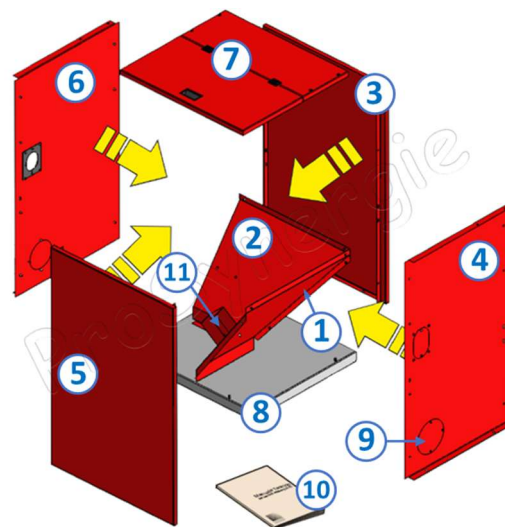
1. Les 2 panneaux parallèles
2. Les 2 panneaux latérales
3. Les 3 pieds
4. Le support de tarière
5. Un manuel d'installation et d'utilisation



b) Modèle FH500 :

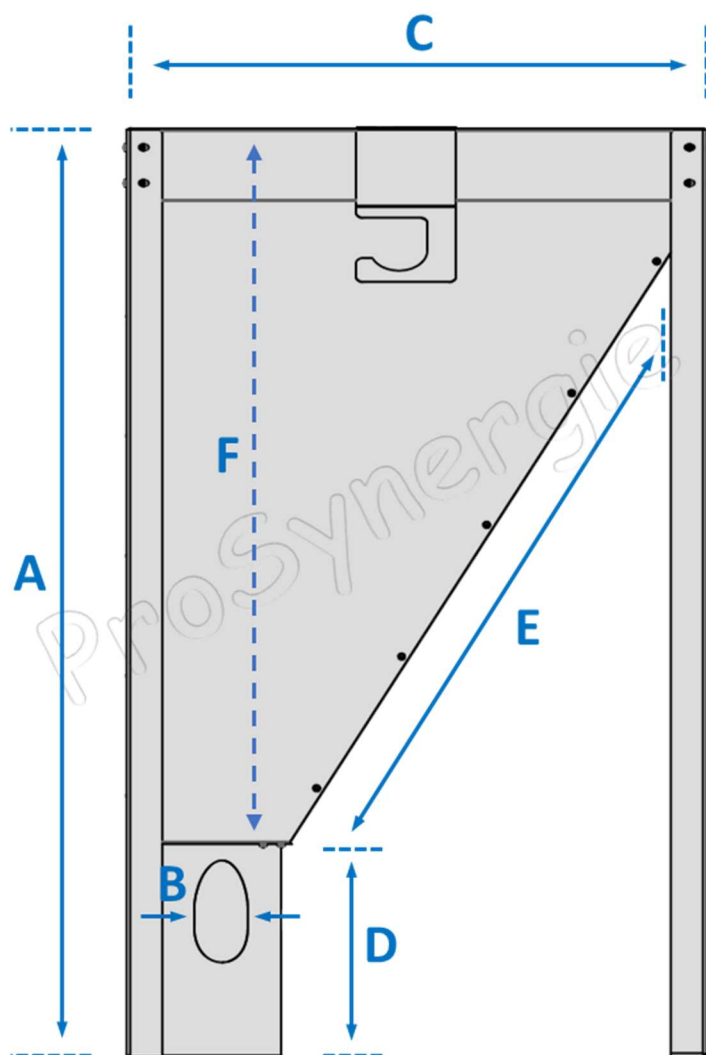
Vérifiez que le produit correspond à la commande et qu'il ne présente aucun dommage apparent causé par le transport ; dans le cas contraire, en aviser immédiatement le distributeur. Après ouverture de l'emballage, effectuer l'inventaire de son contenu. Vérifier la conformité des produits reçus suivant la liste détaillée ci-dessous.

1. La plaque de fondation
2. La plaque latérale pour la fondation
- 3/4/5/6. Les plaques de la chaudière
7. La trappe supérieur
8. Le support de tarière
9. L'ouverture d'inspection
10. Un manuel d'installation et d'utilisation
11. Le support de vis sans fin



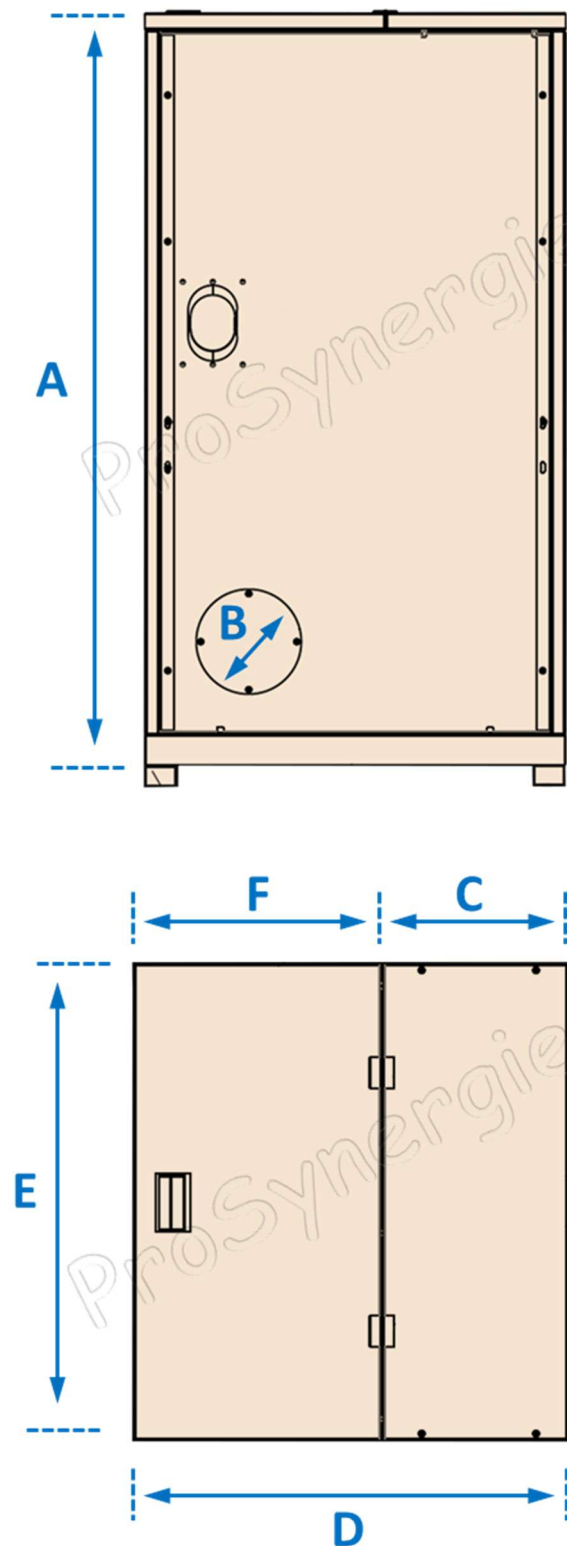
5) Dimensions et encombrement

a) Modèle FH 300 :



Repère	Côte
A	1300 mm
B (∅)	76 mm
C	810 mm
D	300 mm
E	1090 mm
F	1050 mm

Modèle FH 500 :



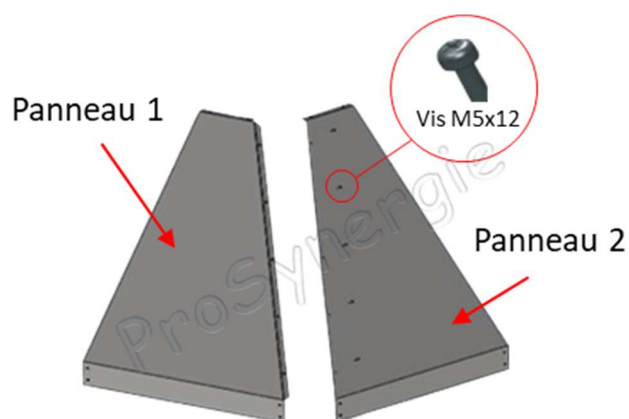
Repère	Côte
A	1260 mm
B (∅)	145 mm
C	330 mm
D	705 mm
E	772 mm
F	375 mm

6) Etape de montage

c) Modèle FH 300

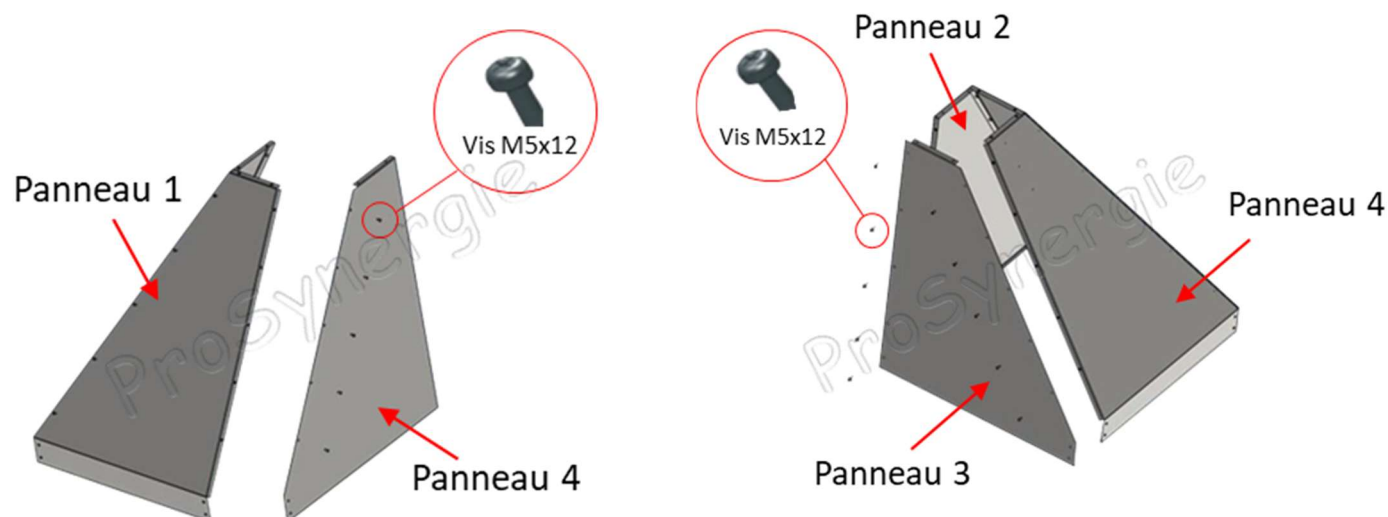
Etape 1 :

Retirez toutes les pièces de la boîte, les 4 panneaux, les 3 pieds ainsi que les vis filetées. Chaque panneau est « numéroté » avec un nombre correspondant aux trous de diamètre $\varnothing 5$ dans le coin supérieur droit avec un ; deux ; trois et quatre trous. Assemblez donc les panneaux 1 et 2 en utilisant 5 vis M5x12



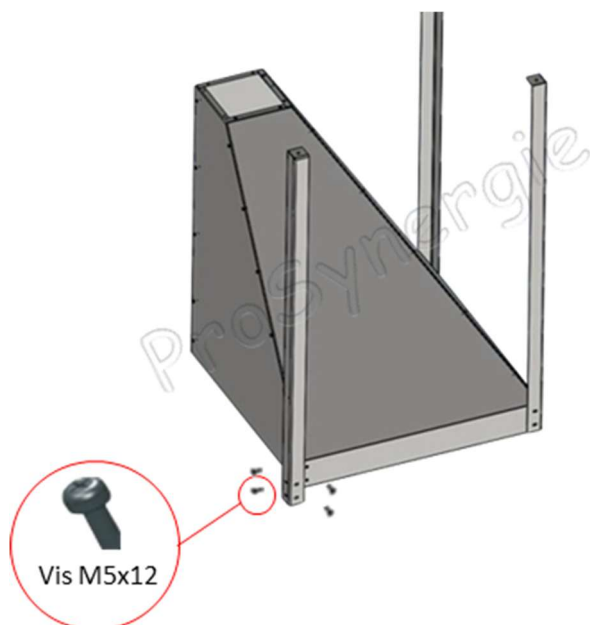
Etape 2 :

Continuez l'assemblage du panneau 4 et 1 puis 3,4 et 2 pour former le réservoir, utilisez 10 vis M5x12



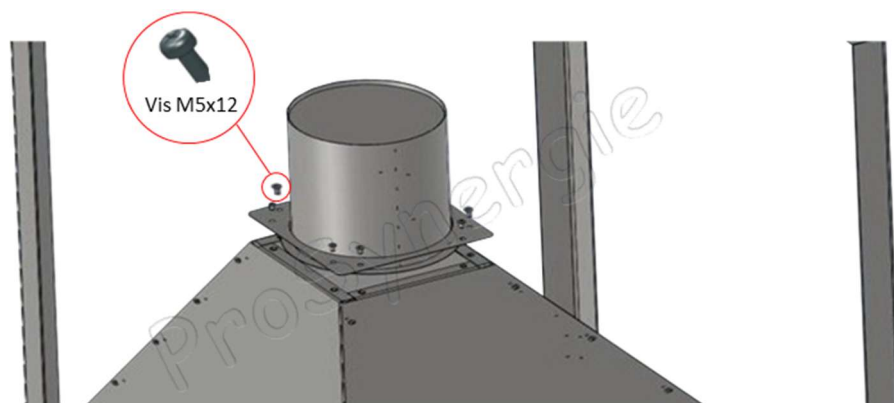
Etape 3 :

Assemblez les trois pieds du silo, Fixez chaque pied à deux panneaux adjacents. Utilisez 4 vis M5x12 par pied.



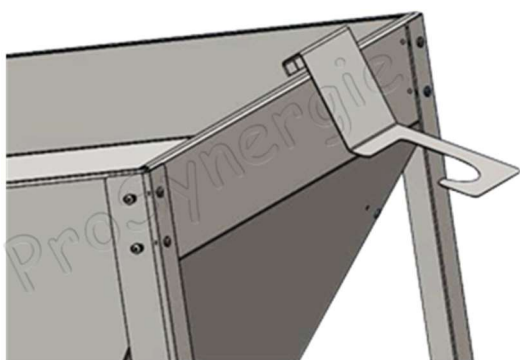
Etape 4 :

Une fois les 3 pieds fixés, utilisez la plaque de support et 8 vis M5x12 pour monter le fond du réservoir à granulés. Pour un meilleur processus de fonctionnement, serrez complètement les vis, puis desserrer les de 2 tours.



Etape 4 :

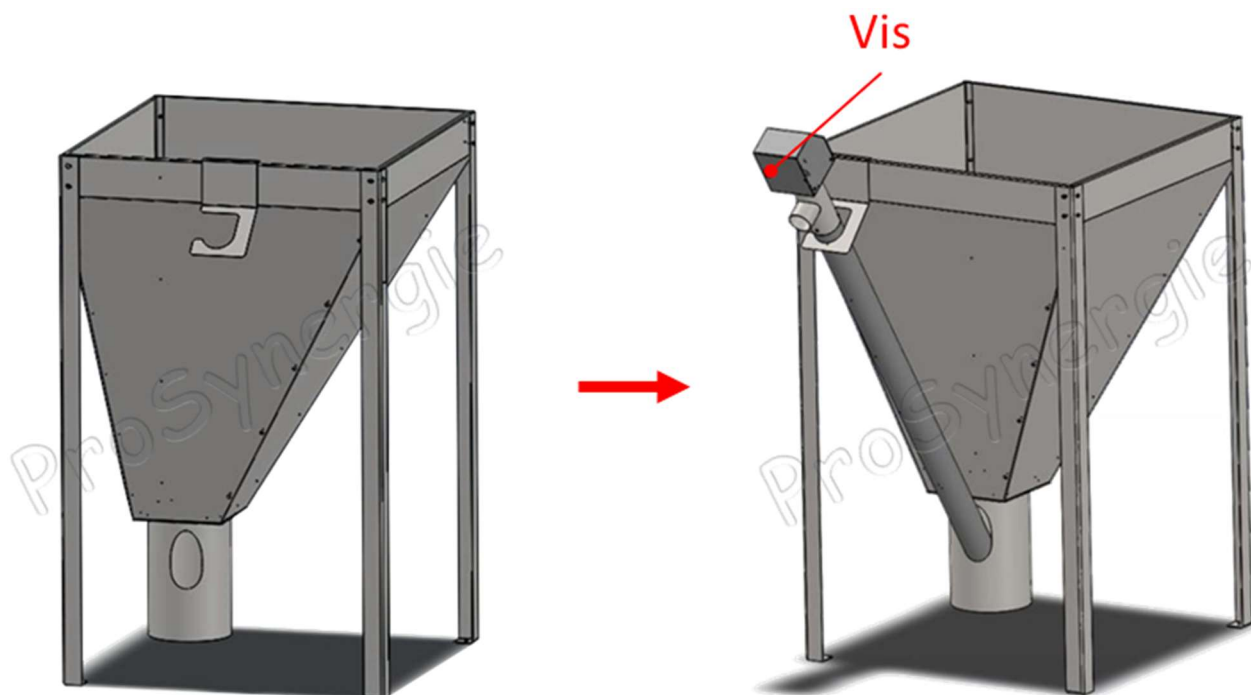
Par la suite, fixez le support de tarière à la plaque.



Etape 5 :

Vous pouvez maintenant retourner le silo dans la position désirée. Faites glisser le support de tarière le long du bord du panneau pour ajuster la position de la tarière, puis fixez là.

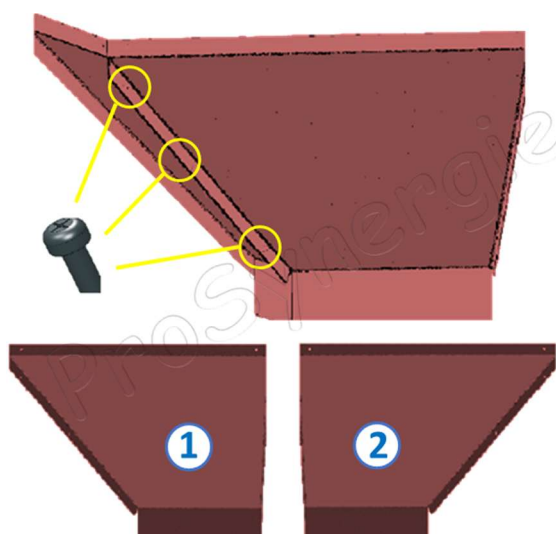
10



d) Modèle FH500 :

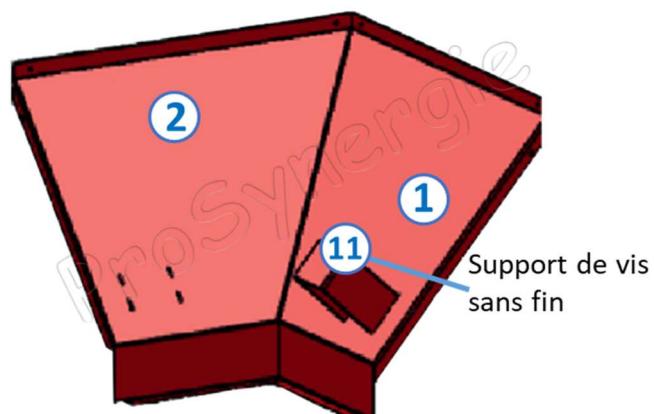
Etape 1 :

Retirez toutes les pièces de la boîte et chaque panneau est « numéroté ». Commencez donc par assemblez les panneaux 1 et 2 en utilisant les vis M5X12.



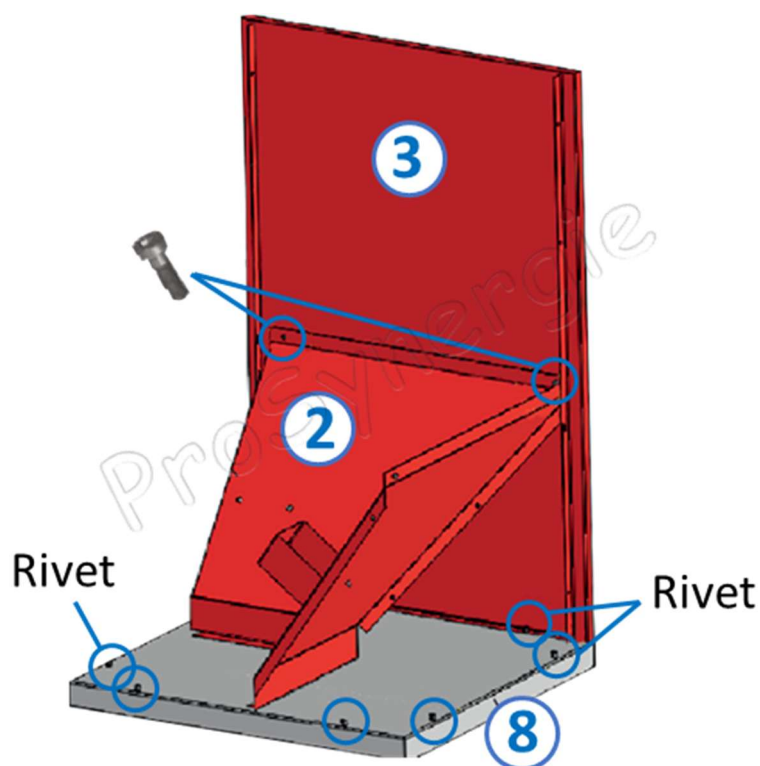
Etape 2 :

Par la suite, assemblez le support de vis sans fin (11) aux panneaux 1 ou 2 à l'aide des vis M5X12 selon l'orientation de la vis sans fin.



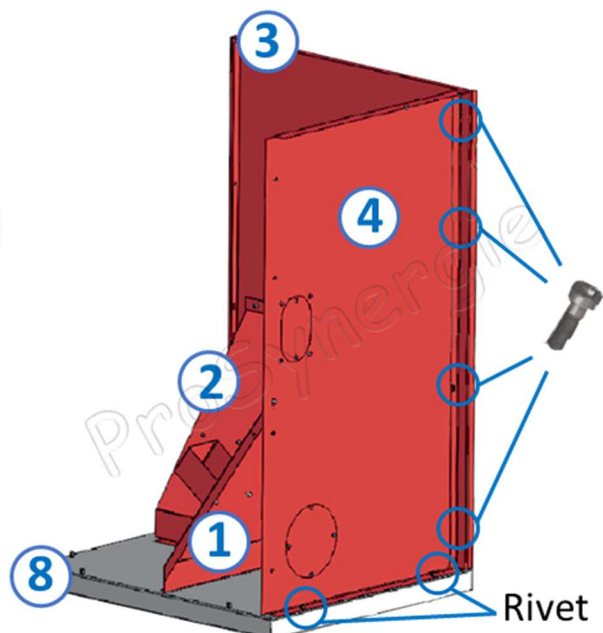
Etape 3 :

Ici, assemblez le panneau 3 à la fondation 8 en fixant les rivets sur la base (il y a 8 pièces au total). Placez les panneaux 1 et 2 (prémontées à l'étape 2) sur la fondation. Fixez le panneau 2 et 3 à l'aide de vis.



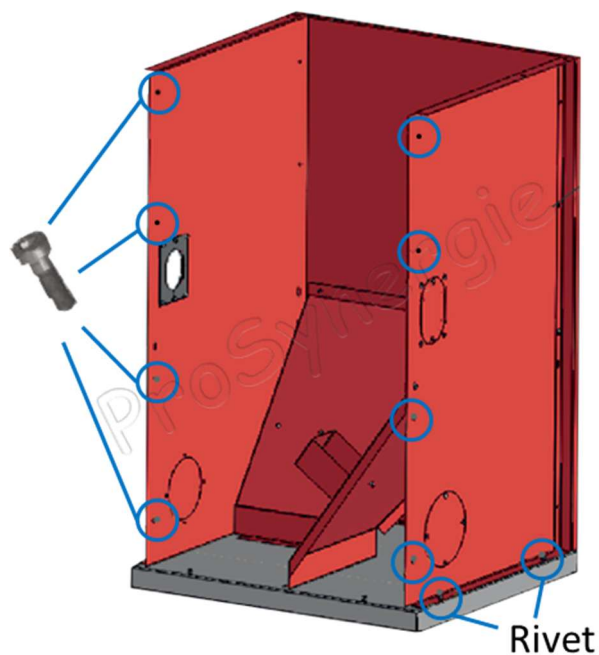
Etape 4 :

Enchaînez en assemblant le panneau 4 à la fondation 8 en fixant les rivets (il y a 8 pièces au total). Fixez le panneau 4 au panneau 3 à l'aide de vis M5x12, puis, fixez le panneau 1 au panneau 4, toujours avec les vis.



Etape 5 :

Assemblez le panneau 6 à la fondation 8 en fixant les rivets sur sa base, puis le panneau 3 en utilisant les vis M5x12.



Etape 6 :

Vous y êtes presque ! Assemblez le panneau avant 5 à la fondation 8 en fixant les rivets sur la base (8 pièces au total). Puis, fixez le panneau 5 aux panneaux D et F à l'aide de vis.



Etape 7 :

Dernière étape ! Vissez deux vis à mi-hauteur sur les panneaux 6 et 4. Ensuite, fixez la trappe 7 à la structure assemblée en l'insérant dans les panneaux 6 et 4, de sorte que les vis à mi-hauteur correspondent aux fentes de la trappe. Enfin, faites glisser la trappe 7 de manière que les vis se verrouillent dans les fentes, et vissez les vis à fond pour fixer les pièces les unes aux autres.



7) Conformité d'utilisation et principes de fonctionnement

e) Conformité

Il est de la responsabilité de l'installateur de vérifier les risques liés à la zone d'installation du produit et de déterminer son adéquation conformément à la loi en vigueur et aux caractéristiques du produit, comme décrit dans ce manuel.

L'installateur doit en outre se conformer aux instructions de ce manuel. Par ailleurs, il doit informer l'utilisateur du fonctionnement et de la maintenance des produits installés et signaler d'éventuels dangers liés à leur utilisation. Il est indispensable de laisser tout autour du produit un espace libre de dimensions adéquates pour l'accès lors d'inspections, de réparations et de maintenances.

Le produit ne doit pas être exposé aux variations atmosphériques et aux intempéries. Il ne doit pas être installé dans des locaux soumis à une forte humidité, de possibles inondations, des températures élevées ou une présence excessive de poussières.

8) Installation et utilisation

a) Instruction d'assemblage du réservoir de granulés

Avant l'installation et la mise en service du système, il est essentiel de lire attentivement les instructions fournies avec les différents composants et en cas de doute, il est conseillé de contacter un technicien spécialisé. La construction des systèmes et l'installation des composants doivent toujours satisfaire les normes de sécurité correspondent au type de local dans lequel ils sont placés.

.Fin d'utilisation

L'élimination de l'emballage, des accessoires et de l'appareil doit être effectuée conformément à la réglementation locale, en assurant le recyclage des matières premières dont ils sont composés.



9) Conditions de garantie limitée du produit

Le Constructeur garantit à l'acheteur initial l'absence de défauts des matériaux et de fabrication du produit pour la période indiquée à partir de la date d'achat. Sauf disposition contraire de la loi en vigueur, cette garantie n'est pas transférable et se limite à l'acheteur initial. Cette garantie donne à l'acheteur des droits légaux spécifiques et l'acheteur peut à son tour bénéficier des droits qui varient selon les lois locales.

Lisez tous les avertissements et instructions avant d'utiliser le produit acheté.

L'entière responsabilité du constructeur et le recours exclusif de l'acheteur pour toutes les violations de garantie seront à la discrétion du constructeur : (1) réparation ou remplacement du produit, ou (2) remboursement du prix payé, à condition que le produit ait été retourné au point d'achat ou dans un lieu indiqué par le constructeur accompagné d'une copie du reçu d'achat ou d'un reçu détaillé et daté. Des frais d'envoi et de transport peuvent être appliqués, sauf dans les cas où cela est interdit par la loi en vigueur.

Pour réparer et remplacer le produit, le constructeur peut, à sa propre discrétion, utiliser de nouvelles pièces, réparées ou d'occasion en bon état de fonctionnement. Tout produit de remplacement sera garanti pour la totalité de la période restante de la période de garantie originale ou pour toute période supplémentaire conforme à la loi en vigueur.

Cette garantie ne couvre pas les problèmes ou dommages résultant de : (1) accident, abus, mauvaise application, réparation, modification ou démontage non autorisés, (2) opération de maintenance, utilisation non conforme aux instructions du produit ou raccordement à une alimentation impropre ; ou (3) utilisation d'accessoires et de pièces de rechange non fournies par le constructeur ou par le centre Agréé.

Les demandes d'intervention sous garantie valable sont habituellement traitées par le point d'achat du produit. Vérifier ce point avec le détaillant auprès duquel le produit a été acheté.

Sauf disposition contraire de la loi en vigueur, toute garantie qui implique, soit une condition de qualité marchande, soit une éligibilité pour une utilisation particulière de ce produit, est limitée à la durée de la Garantie Limitée spécifique du produit acheté.

Certaines juridictions n'autorisent pas les limitations de la durée des garanties implicites ou l'exclusion ou la limitation pour dommages accessoires ou consécutifs et, par conséquent, la limitation ci-dessus ne peut pas être appliquée partout.

Cette garantie donne des droits légaux spécifiques à l'utilisateur qui pourra bénéficier d'autres droits variant d'un État à l'autre selon la juridiction.

Les consommateurs jouissent des droits légaux établis par les lois nationales en vigueur relatives à la vente de produits destinés aux consommateurs. Ces droits ne sont pas affectés par les garanties contenues dans cette garantie.

Aucun vendeur, agent ou salarié du constructeur n'est autorisé à apporter des modifications, des extensions ou des ajouts à cette Garantie.

10) Certification

Déclaration d'absence de substances nocives

Le Constructeur déclare que ses produits et équipements sont fabriqués avec des matériaux conformes aux limites établies par les normes en vigueur pour la protection de la santé et de l'environnement et ne contiennent pas de substances classées comme étant SVHC (Substance of Very High Concern) conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH – Registration, Evaluation, Autorisation and Restriction of Chemical substances [enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques]). Bien que les substances susmentionnées ne soient pas utilisées dans les cycles de traitement des matières premières et de nos produits, leur présence ne peut pas être exclue lorsqu'elle est analysée en ppm (partie par million), en raison de micropollution des matières premières.

Déclaration de conformité

- Le constructeur déclare que ses produits et équipements sont conformes aux normes suivantes :
- EN ISO 12100:2010 (Risk Assessment Calculator - Calculateur d'évaluation des risques)
- EN ISO 14121-1 (Safety of machinery - Sécurité des machines)
- Et les directives suivantes :
- N° 2006-42-CE
- N° 2014/35/UE (LVD)
- N° 2014/30/UE (EMC)